



Commune de

Baelen

N° 410

JANVIER
FÉVIER

2019

INFOS
COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

POLITIQUE LOCALE

VOS REPRÉSENTANTS AU COLLÈGE ET AU CONSEIL

HISTOIRE

Baelen dignement représenté à Bruxelles

NATURE

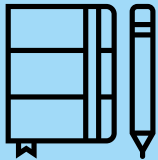
La Pie

4837 EN ACTION

DÉCOUVREZ LES PROJETS EN COURS







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique: **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOË	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile)	
	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile)	
	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	



Le 3 décembre dernier, j'ai eu l'honneur, pour la troisième fois, d'être installé dans mes fonctions de Bourgmestre et j'en profite pour réitérer mes remerciements à toutes celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance.

J'ai eu également le plaisir d'installer les nouveaux conseillers et échevins dans leurs fonctions. Sur 15 élus, le conseil communal compte 9 nouveaux conseillers qui apporteront, à n'en pas douter, tout leur dynamisme et leur créativité dans la gestion de notre commune.

A noter que le groupe ACBM est constitué d'une majorité de femmes (5 élues sur 9) et que la parité est atteinte au sein du conseil (7 femmes pour 8 hommes).

Dans les communes de la taille de la nôtre, les élu(e)s sont connu(e)s de la population mais on ne connaît pas assez le nombre impressionnant de missions légales auxquelles ils doivent collaborer.

Veiller à l'ordre public, gérer l'état civil, garantir la cohésion sociale et l'aide aux plus démunis, assurer l'enseignement fondamental, délivrer des permis, faire entretenir les voiries, jouer un rôle de premier plan en matière de logement, assurer la gestion des déchets, la distribution d'eau potable, la collecte et l'assainissement des eaux usées, œuvrer au développement économique, au développement durable, etc. ne sont qu'un aperçu des missions dévolues aux pouvoirs locaux.

Accorder sa confiance aux personnes qui se présentent au scrutin communal fait partie du devoir des citoyens responsables.

Cependant, la démocratie locale a aussi besoin de l'engagement des citoyens, qui ont la possibilité de s'investir dans la vie de leur commune en participant notamment aux structures mises en place telles que la CCATM (Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) et la CLDR (Commission Locale du Développement Rural), renommée « 4837 en actions ». Si vous souhaitez vous investir et faire connaître votre avis en participant à ces commissions, je vous invite à vous manifester dans le cadre d'appels à candidatures qui seront lancés au travers du bulletin communal, du site communal et de la presse régionale.

Une nouvelle année qui débute est le moment propice pour prendre de bonnes résolutions à titre privé, professionnel ou autre. C'est aussi l'instant où chacun devrait prendre conscience qu'il a sa pierre à apporter à l'édifice et pourrait contribuer ainsi à rendre notre monde meilleur en faisant preuve, dans sa vie quotidienne, de tolérance, d'écoute et de responsabilité citoyenne.



J'espère que cette année 2019 vous apportera tout le bonheur que vous souhaitez.

Recevez, chers Baelenois et Membachois, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Maurice FYON,
Votre Bourgmestre.



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: Maurice FYON

Prochaine édition: **mars-avril 2019** distribué vers le **11 mars 2019**

Date limite de remise des documents: 15 février 2019

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois). Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée le **jeudi 28 février** et le **lundi 4 mars** (carnaval)

CARTES D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUES BELGES

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Louis SCHEEN PETROVICIC, Mazarinen, 8/A (19/10)
Maëva LANSMANS, Forges, 12/2/3 (17/10)
Valentin THISSEN, rte de Dolhain, 31 (15/11)
Gauthier VAN DEN EYNDEN, rue Longue, 30 (18/11)
Arthur CORMAN, rue des Aubépines, 2 (26/11)
Giulia SABBIA LINDER, r^{te} de Dolhain, 28 (20/11)
Sacha FERY, rte d'Eupen, 196/D (02/12)
Soline KOCH, rue des Pâquerettes, 9 (09/12)

Décès

Arnold BECKER, époux de Jeanne Van de Velde, Oeveren, 6 (17/10)
Dorothea BECK, épouse de M. Nikolaus Schroeder, r. du Pensionnat, 7 (04/11)
Yvonne LEBEAU, ve de Louis Van Loon, r. du Pensionnat, 7 (11/11)
Elfriede PETERS, épouse de Ludwig Bormann, r. du Pensionnat, 7 (10/12)
Albert VANDERHAEGHEN, vf de Jeannine Delin, r. du Pensionnat, 7 (09/12)
Monique DE DIJCKER, Heggen, 41 (12/11)

PLANNING PARUTIONS 2019 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mars/avril 2019	15-févr-19	lundi 11 mars
mai/juin 2019	15-avr-19	lundi 13 mai
juillet/août 2019	15-juin-19	lundi 8 juillet
sept/oct 2019	15-août-19	lundi 9 septembre
nov/déc 2019	15-oct-19	mardi 12 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

OBJETS TROUVÉS

TROUVÉ, devant l'administration communale, **UNE CHAÎNE AVEC UNE CROIX DORÉE**. Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. **N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.**

LISTE DES NOCES DE DIAMANT EN 2019

26/03/1959 : **M' et M^{me} Amann-Lips**, Forges, 10/3/5
16/05/1959 : **M' et M^{me} Sandmeier-Müller**, rue Cardijn, 12
28/11/1959 : **M' et M^{me} Gutkin-Bardoul**, rue Plein-Vent, 31

LISTE DES NOCES D'OR EN 2019

21/06/1969 : **M' et M^{me} Pirard-Beckers**, rue Boveroth, 17
28/06/1969 : **M' et M^{me} Demonty-Köttgen**, Pingeren, 7
30/06/1969 : **M' et M^{me} De Roy-Hanke**, rte d'Eupen, 72
31/07/1969 : **M' et M^{me} Frébel-Kupper**, rue des Fusillés, 48
13/08/1969 : **M' et M^{me} Keutgen-Schyns**, rte de Dolhain, 33
14/08/1969 : **M' et M^{me} Englebert-Counet**, rte d'Eupen, 21/5
21/08/1969 : **M' et M^{me} Cratzborn-Angenot**, rue Plein-Vent, 67

30/09/1969 : **M' et M^{me} Scheitler-Brüll**, Forges, 85/A

LISTE DES NONAGENAIRES EN 2019

25/02 : **M^{me} Andrée MARTIN**, Runschen, 25
26/02 : **M^{me} Marie-Thérèse THISSEN**, Honthem, 35
04/08 : **M^{me} Maria STOOP**, rue du Pensionnat, 7
29/08 : **M^{me} Elise GERON**, rue Longue, 31
31/08 : **M' René BOINEM**, Runschen, 36
31/08 : **M^{me} Jacqueline KOHL**, rte d'Eupen, 186
28/09 : **M^{me} Huguette PERRY**, rte d'Eupen, 101/A
07/10 : **M^{me} Germaine BEAUCARNE**, rue du Pensionnat, 7
26/10 : **M' Charles VILVÖRDER**, rue Boveroth, 14
19/11 : **M^{me} Jeanne VAN DE VELDE**, rue du Pensionnat, 7
29/11 : **M^{me} Maria INSELBERGER**, chemin du Ruyff, 26

LISTE DES CENTENAIRES EN 2019

29/01 : **M^{me} Marie VANDERLINDEN**, rue du Pensionnat, 7

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 - B-4837 Baelen

Tél. 087/76.01.28 - ale@baelen.be

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00 (l'après-midi sur rendez-vous uniquement).

Mercredi : possibilité, en cas de nécessité, de joindre l'ALE de Limbourg (Avenue Victor David, 15) au 087/76.04.09 entre 9h et 15h.



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI :

chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel). Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le **dimanche après 18h ou le lundi avant 6h**.



Poste de Police de Baelen
Tél. : 087/76.66.71

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi et vendredi : de 9h à 11h30 | **Mercredi** : de 13h00 à 16h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.) **En cas d'urgence, formez le 101**

INVITATION AUX HABITANTS

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DANS VOTRE COMMUNE PONCTUELLEMENT, SEUL, EN FAMILLE... ET RENCONTRER D'AUTRES HABITANTS? LES GROUPES DE 4837 EN ACTIONS SONT FAITS POUR VOUS!

ACTIONS SENTIERS ET PATRIMOINE

Création de promenades balisées, mise en valeur des bornes prussiennes et du petit patrimoine, organisation d'une grande randonnée en 2019 avec plusieurs communes partenaires... Ce sont les actions que notre groupe continuera à mettre en place tout au long de l'année à venir.

Avec plaisir, rejoignez-nous lors de nos actions, de nos balades ou de nos rencontres en contactant nadinerobertnrj@gmail.com



ACTION BEAU VÉLO DE RAVEL



Le groupe a pour objectif l'organisation de l'événement « Mon beau vélo de RAVeL ». Pour ce faire, nous réfléchissons au parcours et aux différents partenaires à contacter.

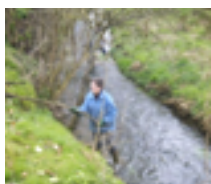
Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Arnaud Scheen, arnaud.scheen@baelen.be

SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL



Un SEL verra bientôt le jour en collaboration avec des communes voisines. L'objectif est de permettre aux habitants de s'échanger différents services et du matériel tout en tissant des liens sociaux.

Si vous souhaitez prendre part à la mise en place du projet ou être tenu informé, contactez Christine Wuidar, christine.wuidar@gmail.com



ACTIONS NATURE

Chaque année, notre groupe organise différentes activités de nettoyage et d'égavage des milieux naturels. Si vous avez envie de participer à notre prochaine action de février ou de réaliser un reportage photo de nos activités, n'hésitez pas à prendre contact avec Michel Baguette, baguette-romain@skynet.be

ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Nous organisons actuellement des ateliers cuisine et bricolage le mercredi après-midi à destination des enfants des écoles primaires et des résidents du home. Si vous souhaitez prendre part à l'une de nos activités ou en savoir plus: Marie-Paule Goblet, mp.goblet@scarlet.be



KERMESSE DE MEMBACH

Notre groupe s'est donné pour objectif de dynamiser la kermesse de Membach en organisant différentes activités annexes: blind test, trail du dragon, projections sur écran géant, jeux en bois...

Vous souhaitez participer à l'organisation d'activités ou nous prêter main forte le jour J? Contactez David Dejalle pour en savoir davantage: kermesse@membach.be

JEUX INTERQUARTIERS

Chaque année, notre groupe organise les jeux interquartiers. Les habitants forment des groupes par quartiers et se défient les uns les autres dans différentes activités de plein air. Ces activités sont accessibles à toute la famille.

Envie d'en savoir plus et de participer aux jeux interquartiers? Contactez Arnaud Scheen, arnaud.scheen@baelen.be



Le **GRUPE 4837 EN ACTIONS** est un groupe de citoyens qui concrétisent des projets afin d'améliorer la qualité de vie des habitants de notre commune. **N'hésitez pas à les suivre et à prendre part à leurs actions !**



Vous pouvez scanner ces différents QR codes afin d'accéder aux pages internet des différents groupes d'action. Si vous ne disposez pas de l'application nécessaire, n'hésitez pas à surfer sur www.4837enactions.info/groupes-de-travail ou à nous suivre sur Facebook: « 4837 en actions ».

Vous pouvez également contacter Mathilde Pauqué m.pauque@frw.be ou 080/29.11.21 pour en savoir plus sur notre démarche.



PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES



À LA DEMANDE DE PLUSIEURS PERSONNES, NOUS RAPPELONS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX LEUR DEVOIR CIVIQUE RELATIF À LA PROPRETÉ PUBLIQUE AINSI QU'À LA TRANQUILLITÉ AFIN DE PERMETTRE À CHACUN DE PROFITER AGRÉABLEMENT DE SON ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES PUBLICS :

Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

« DÉJECTIONS CANINES »

Article 156.2. : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

« ABOIEMENTS INTEMPESTIFS »

Article 129. : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.

MONOXYDE DE CARBONE (CO), UN TUEUR SILENCIEUX CHEZ VOUS

Pourquoi le CO est-il aussi dangereux ?

Parce qu'il n'est pas perceptible. Il est incolore, inodore et insipide. Tous les ans dans notre pays, plus de 1000 personnes sont victimes d'une intoxication au CO.

Comment le CO entre-t-il chez vous ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion des combustibles comme le gaz, le mazout, le bois et les pellets, qui sont souvent utilisés pour le chauffage ou l'eau chaude dans une habitation.

Vous utilisez un feu ouvert ou un poêle à charbon ? Vous chauffez votre habitation au gaz ou au mazout ? Vous utilisez un chauffe-eau à gaz ? Dans ce cas, votre habitation présente un réel danger d'intoxication au CO. Il importe donc de prendre les précautions nécessaires.

Comment éviter une intoxication au CO ?

- ✓ Aération : chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée.
- ✓ Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
- ✓ Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou doivent être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
- ✓ Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée.
- ✓ Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- ✓ Ne dormez jamais dans une pièce où fonctionne un chauffe-eau ou un appareil de chauffage mobile au gaz ou au pétrole.
- ✓ Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm² (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.
- ✓ veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce.

Enquête publique

DONNONS VIE À L'EAU !

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des troisièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.





Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la **directive européenne sur l'eau**, une enquête publique est organisée du **19/12/2018 au 18/06/2019** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : eau.wallonie.be

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE, soit :

- via le site Web eau.wallonie.be
- par courriel à eau@spw.wallonie.be
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.



* Site Web des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrats_riviere

Service public de Wallonie
eau.wallonie.be



Conception et graphisme : ART DESIGNER (Félicé Bouchamal) www.art-designer.fr
Crédits Photo : Etwatto Elements, SPW

Comment reconnaître une intoxication au CO

- ✓ On est rapidement pris de maux de tête
- ✓ On peut avoir des nausées
- ✓ On se sent fatigué
- ✓ Parfois, on s'évanouit

Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- ✓ Votre propre sécurité d'abord !
- ✓ Ouvrez d'abord les portes et fenêtres
- ✓ Eteignez l'appareil (boiler, appareil de chauffage)
- ✓ Si la personne est consciente : faites-la sortir de la pièce et téléphonez au médecin
- ✓ Si la personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il pourrait s'agir d'une intoxication au CO
- ✓ Si la victime ne respire plus, il faut pratiquer immédiatement la respiration artificielle
- ✓ Placez la victime sur le côté dans une position stable (position latérale de sécurité)

Installez dès aujourd'hui votre détecteur de CO !

Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la (des) chambre(s) à coucher. Pour une protection supplémentaire, vous pouvez installer un détecteur de CO à une distance de 5 à 6 mètres d'un boiler ou d'un appareil à combustion. Installez des détecteurs de CO également dans la proximité (au moins 3 mètres) d'espaces humides comme la salle de bains, la douche.

Dans une maison à deux étages, installez un détecteur de CO à chaque étage. Si vous disposez d'une cave, placez un détecteur en haut de l'escalier qui mène à la cave.

ATTENTION: Un détecteur de CO ne remplace JAMAIS les précautions de sécurité que vous devez TOUJOURS suivre afin d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone.



DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.


FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

 Votre commune est également sur facebook!

BONS POUR SACS P.M.C. GRATUITS : BIENTÔT DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES !



Les bons à échanger contre un rouleau de sacs PMC gratuits seront distribués dans les prochains jours. Vous pourrez les utiliser dans les commerces de la région. Nous vous invitons donc à surveiller votre boîte aux lettres. Soyez attentifs, ne les confondez pas avec des publicités,

trop rapidement glissées dans la corbeille à papier ! Si vous n'avez pas reçu votre bon, vous pouvez contacter l'administration communale avant la fin mars.

UN LABEL POUR LE CIMETIÈRE DE BAELEN

« Cimetière Nature », c'est le label que vous pouvez dès à présent découvrir à l'entrée du cimetière de Baelen. En effet, en date du



23 octobre 2018, Monsieur le ministre René Collin a officiellement remis ce label à notre commune.

Lancé en 2015, le programme Cimetière Nature permet aux communes de gérer leurs cimetières en y favorisant le développement de la nature et de la biodiversité. Géré différemment, notre cimetière permet non seulement à la commune de répondre aux exigences du programme wallon de réduction des pesticides (PWRP) imposé par le Gouvernement Wallon, mais également de développer le potentiel d'accueil de la vie sauvage. C'est ainsi que les enfants de l'école ont réalisé un hôtel à insectes, placé dans la zone non exploitée du cimetière, non loin des ruches où bourdonnent les abeilles. Les allées du cimetière permettent de recréer un contact serein entre l'homme et la nature. Ces lieux qui nous sont chers, en respectant mieux l'environnement, deviennent dès lors des espaces propices au souvenir et au recueillement.

TÉLÉ-ACCUEIL



Créé en 1970, Télé-Accueil Liège est un service d'écoute par téléphone pour toute personne en difficulté psychologique. Il est accessible nuit et jour sans interruption, toute l'année, en formant le 107, numéro gratuit unique pour toute la communauté francophone. Cette mission d'écoute anonyme et gratuite est apportée par une équipe de volontaires formés et accompagnés dans leur pratique par une équipe de professionnels. En 2017, Télé-Accueil a répondu à 11.701 appels de personnes vivant majoritairement au sein des communes de la province de Liège. La solitude, les troubles psychiques, les difficultés relationnelles, les assuétudes, les pensées suicidaires font partie des thèmes principalement abordés par les appelants.

Pour que cette écoute citoyenne puisse se poursuivre 24h/24, des actions de recrutement de nouveaux volontaires sont continuellement entreprises, en particulier pour les prestations de nuit et de week-end.

Si ce service d'aide à autrui vous intéresse, si vous désirez y collaborer, vous pouvez contacter Télé-Accueil Liège par téléphone (04/342.77.78) ou par mail (tele.accueil.liege@gmail.com). Vous pouvez également consulter le site internet www.tele-accueil-liege.be.

VOUS N'UTILISEZ PLUS LE BOTTIN DE TÉLÉPHONE ?



Notre commune s'associe à FCR Media, l'éditeur des pages d'or et pages blanches, pour lancer une campagne collective d'abandon des bottins. Si vous n'utilisez plus l'annuaire papier, nous vous encourageons vivement à vous désinscrire via le formulaire que vous trouverez sous le lien <https://fcrmedia.be/fr/desinscrire-annuaire/>

Les personnes qui se désinscrivent avant le 15/08/2019 ne recevront plus d'exemplaire de l'annuaire lors de la prochaine distribution. Les désinscriptions postérieures à cette date ne s'appliqueront qu'à la distribution de l'année suivante.




Dans un souci écologique, il est tout aussi simple, sinon plus, de rechercher des entreprises et des adresses sur les sites www.pagesdor.be et www.pagesblanches.be.

Un grand merci pour votre collaboration écologique !

ADAPTATION DU RÉSEAU DE BOÎTES AUX LETTRES ROUGES

Ces dernières années, le volume de courrier déposé dans les boîtes aux lettres rouges réparties sur le territoire n'a cessé de diminuer. Ainsi, 20% de ces boîtes recueillent désormais moins de 6 lettres par jour. C'est pour cette raison que bpost adaptera son réseau dans les prochains mois et supprimera les boîtes les moins utilisées. Les utilisateurs seront avertis par un message sur les boîtes aux lettres concernées. Une seule boîte sera supprimée sur la commune de Baelen : celle de Nereth. Les autres, dont vous trouverez la liste ci-dessous, seront maintenues. Rappelons aussi que les lettres et envois postaux peuvent également être déposés dans les bureaux de poste (à Baelen, rue Longue 16).

LES BOÎTES ROUGES À BAELEN :

-  Rue de la Régence, 1
-  Rue Longue, 16
-  Route d'Eupen, 190

À MEMBACH :

-  Place Thomas Palm, 10
-  Rue de la Station, 26

CLAIM THE CLIMATE



Plusieurs milliers de membres de 4837 en actions étaient présents le 2 décembre dernier à Bruxelles pour demander une politique climatique ambitieuse !



CARNAVAL 2019, C'EST POUR BIENTOT !

La commune de Baelen remet le couvert et invite les dames à démarrer leur journée en beauté ! De quoi prendre des forces avant de rejoindre les différents cortèges organisés dans la région...

Rendez-vous donc le 28 février 2019, dès 8 heures, dans la salle du conseil de la maison communale de Baelen, décorée pour l'occasion.

Possibilité de rejoindre ensuite Eupen en bus pour participer au cortège.

Tarif : 10€, comprenant le petit-déjeuner, les bulles, l'animation musicale + le transport en bus vers Eupen pour celles qui le souhaitent.

Attention : accessible uniquement avec carte en prévente auprès de la commune de Baelen.

Inscriptions jusqu'au 14 février.

Renseignements : commune de Baelen, 087/76.01.10 **Alaaf!**

PLACE AUX ENFANTS

Le 20 octobre dernier avait lieu la deuxième édition de l'opération « Place aux enfants » à Baelen. Cette année, un peu plus de 100 enfants âgés de 8 à 12 ans ont pu découvrir une grande variété de métiers et d'activités. À voir leurs mines réjouies, cette journée a été riche en émotions.





UN ARBRE POUR SE SOUVENIR

À l'occasion du **100^e anniversaire de l'armistice**, les écoles de Membach et de Baelen ont planté un arbre qui sera le symbole de la paix retrouvée et du sacrifice des nombreux soldats qui se sont battus pour notre liberté. Chaque classe avait préparé des bricolages, textes ou chants afin d'éveiller les enfants à cette thématique.





POLITIQUE LOCALE

LE COLLÈGE COMMUNAL

SUITE AUX ÉLECTIONS DU 14 OCTOBRE, IL Y A DU CHANGEMENT AU COLLÈGE COMMUNAL. DEPUIS LE 3 DÉCEMBRE, LE NOUVEAU COLLÈGE EST EN PLACE. A CETTE OCCASION, LES ATTRIBUTIONS DE CHACUN ONT ÉTÉ REDISTRIBUÉES. PROFITONS DE CETTE OPPORTUNITÉ POUR VOUS (RE)PRÉSENTER L'ÉQUIPE !

Le collège communal est composé du **Bourgmestre**, de **3 échevins** et de la **présidente du CPAS**. Ils sont élus pour 6 ans et assistés par la directrice générale. Le collège communal de Baelen se réunit, à huis-clos, chaque jeudi dans les locaux de la maison communale.

Le collège met en œuvre des décisions du conseil communal. Il veille à la gestion des finances de la commune et a en charge la maintenance et l'entretien des propriétés et voiries relevant de son autorité. Le collège communal se tient à votre disposition pour toute question relative à la vie courante de la commune. Vous pouvez également solliciter un rendez-vous en contactant directement un des membres du collège (via l'adresse mail globale college@baelen.be ou via les adresses individuelles que vous trouverez ci-dessous).

FYON – MAURICE



Qualité: **Bourgmestre**

Attributions: Coordination générale - Etat civil et Population - Police - Finances - Gestion et entretien des cimetières - Relations avec les tutelles - Propreté publique - Travaux - Bâtiments communaux - Petit patrimoine - Bien-être animal

E-Mail: bourgmestre@baelen.be

Permanences : à l'administration communale, le samedi matin, de 10h00 à 12h00

SCHEEN – ARNAUD

Qualité: **Premier Echevin**

Attributions: Enseignement - Constructions scolaires - Accueil extra-scolaire - Jeunesse - Participation citoyenne (PCDR) - Mobilité - Commerce

E-Mail: arnaud.scheen@baelen.be



PIRNAY – ANDRÉ

Qualité: **Deuxième Echevin**

Attributions: Agriculture - Sports - Fêtes et cérémonies - Gestion du foyer culturel - Tourisme
E-Mail: andre.pirnay@baelen.be



BECKERS – AUDREY

Qualité: **Troisième Echevine**

Attributions: Communication - Environnement - Personnel communal - Culture - Bibliothèque - Cultes

E-Mail: audrey.beckers@baelen.be

Audrey Beckers devrait assurer la fonction d'échevine durant les 3 premières années du mandat. Elle sera ensuite remplacée par Fanny Crosset, qui reprendra les mêmes fonctions.



GOBLET – MARIE-PAULE

Qualité: **Présidente du CPAS**

Attributions: CPAS - Aînés - Petite enfance - Santé - Famille - Logement - Urbanisme - Aménagement du territoire

E-Mail: marie-paule.goblet@baelen.be

LE CONSEIL COMMUNAL



LES CONSEILLERS COMMUNAUX, DE GAUCHE À DROITE : Marie-Louise Creutz, Marie-Paule Goblet, Roger Meessen, Fanny Crosset, Audrey Beckers, Julien Barthelemy, Arnaud Scheen, Michelle Slepsov-Derichs, Maurice Fyon, Charlotte Colle, André Pirnay, Jean-Paul Arend, Nathalie Thönnissen, André Derome, Fabrice Massenaux.

Le conseil communal est l'assemblée de tous les conseillers élus lors des élections communales. Il est convoqué par le collège à chaque fois que les affaires communales l'exigent et au moins 10 fois par an. Les réunions sont publiques : tous les citoyens peuvent venir y assister. Certains points sont toutefois débattus à huis-clos.

Le conseil vote le budget communal, fixe le montant des taxes communales, décide de la location, de la vente ou de l'achat d'immeubles, nomme le personnel, organise l'enseignement communal, vote les règlements relatifs à la sécurité, à la propreté et à la tranquillité des citoyens, l'aménagement et l'entretien de la voirie communale, des espaces verts ... A Baelen, le conseil communal est composé du Bourgmestre, des 3 échevins, de la présidente du CPAS et de 11 conseillers.

COMPOSITION DU CONSEIL

Les membres du collège :

FYON Maurice - Bourgmestre | SCHEEN Arnaud - 1^{er} Echevin | PIRNAY André - 2^e Echevin | BECKERS Audrey - 3^e Echevine | GOBLET Marie-Paule - Présidente du C.P.A.S.

LES CONSEILLERS COMMUNAUX :

CROSSET Fanny - ACBM | MEESEN Roger - ACBM | CREUTZ Marie-Louise - ACBM | BOURS Cindy - ACBM | SLEPSOW-DERICHS Michelle - ACBM | AREND Jean-Paul - TRAIT D'UNION | BARTHELEMY Julien - TRAIT D'UNION | THÖNNISSEN Nathalie - TRAIT D'UNION | DEROME André - TRAIT D'UNION | COLLE Charlotte - TRAIT D'UNION | MASSENAUX Fabrice - ALTERNATIVE

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Chaque CPAS est géré par un conseil de l'action sociale, dont les membres sont élus par le conseil communal, tous les six ans, après les élections communales. Le conseil de l'action sociale à Baelen compte 8 membres et est dirigé par une présidente, Marie-Paule Goblet, qui est élue au sein du conseil et est membre du collège. Il se compose comme suit :

CRUTZEN Pierre - ACBM | PACKES Caroline - ACBM | ROMEDENNE Joseph - ACBM | TRIBELS David - ACBM | COLLE Charlotte - TRAIT D'UNION | HABETS Shanti - TRAIT D'UNION | SARTENAR Maxime - TRAIT D'UNION | MASSENAUX Nathalie - ALTERNATIVE

LE CONSEIL DES ENFANTS

Les principes de démocratie s'apprennent dès le plus jeune âge et les enfants, eux aussi, méritent d'être écoutés. Pour cette raison, les enfants des deux écoles ont élu cet automne leurs représentants à leur conseil. Expérience grandeur nature de citoyenneté active, les conseils communaux d'enfants contribuent à la formation des citoyens de demain. Grâce à ces structures, les jeunes conseillers ont l'opportunité de s'intégrer dans la vie publique et de mieux connaître le fonctionnement de leur commune.

Nos jeunes élus ont présenté à leurs camarades leurs projets et la manière dont ils comptent s'y prendre pour les réaliser. Ils se réuniront une fois par mois pour y travailler. Le conseil communal des enfants se veut un lieu d'échange d'idées, où les enfants pourront s'exprimer, prendre des responsabilités et participer activement à la vie de leur commune. C'est aussi une occasion d'acquérir des savoir-faire : prise de parole en public, réflexion, argumentation, travail en commun, écoute. Une certaine expérience de la vie citoyenne, hors de l'infrastructure scolaire, pour construire des projets qui leur sont propres. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ces projets !



Les jeunes conseillers communaux fraîchement élus ont prêté serment devant le conseil communal des adultes le lundi 12 novembre, sous le regard fier de leurs familles. Les 6 représentants de l'école de Baelen et les 4 représentants de l'école de Membach se réunissent désormais tous les mois avec les professeurs responsables pour travailler sur des projets concrets pour la commune.



VICTORIA ERNST

17 ans – 2 sœurs, Martine et Estelle

Rue du Thier

Étudiante dans la section hôtellerie
de l'Institut Notre Dame de Heusy

MÉDAILLE D'ARGENT lors du concours de CUISINE
ESCOFFIER pour jeunes talents à Gand

BONJOUR VICTORIA, PEUX-TU NOUS DIRE QUELQUES MOTS SUR LE CONCOURS ESCOFFIER?

Il s'agit d'un concours international qui porte le nom du célèbre chef français Auguste Escoffier et qui a lieu en Suisse, en France et dans le Benelux. L'équipe qui gagne la finale dans chacun de ces pays est invitée à la finale internationale, qui avait lieu à Bordeaux cette année. C'est au sein de mon école, l'Institut Notre Dame de Heusy, que l'on m'a proposé de participer à ce concours en duo qui est normalement réservé aux jeunes de 19 à 23 ans. Je faisais équipe avec une camarade de classe, qui occupait la fonction de chef, et j'avais le rôle de commis. Chaque année, un thème est proposé et il s'agissait cette fois du saumon. Nous avons donc dû préparer une entrée et un plat autour du saumon, à chaque fois pour huit couverts. Nous avons envoyé notre candidature, reprenant notre CV, les recettes proposées et une photo des plats. Sur quinze équipes, cinq sont sélectionnées. Nous avons appris la bonne nouvelle de notre sélection vers la mi-septembre et nous avons alors pu préparer le concours, qui a eu lieu en novembre.

Nous sommes ainsi parties à Gand, où nous avons pu rencontrer de nombreux chefs étoilés, qui faisaient partie du jury. Le chef du seul restaurant 3 étoiles de Belgique était notamment présent (NLDR : Peter Goossens, du restaurant Hof van Kleve) ! C'était impressionnant !

PARTICIPES-TU SOUVENT À CE GENRE DE CONCOURS?

Non, c'était une première et je ne regrette pas du tout. Je n'ai cependant pas le droit de participer à ce concours une deuxième fois, mais si on me propose un autre concours, je ne dirai pas non.

COMMENT T'EST VENUE LA PASSION DE LA CUISINE?

J'ai toujours bien aimé cuisiner avec ma maman, qui nous prépare des petits plats à la maison. C'est avec elle que j'ai commencé à cuisiner. J'avoue que j'ai toujours eu une préférence pour la pâtisserie. Cependant, cette année à l'école nous faisons beaucoup de préparations plutôt gastronomiques et j'ai vraiment pris goût à la préparation de plats « salés » également.

QUELS SONT TES OBJECTIFS APRÈS LES ÉTUDES?

C'est une très bonne question, je ne sais pas encore. J'hésite à me diriger vers la pâtisserie, je me renseigne sur les formations complémentaires qui existent. J'ai également la possibilité de faire une 7^e année dans mon école, avec des activités très intéressantes.

Je n'ai pas un rêve en particulier, mais j'aime par exemple l'idée d'avoir un salon de thé. Je me vois évoluer dans le monde de la cuisine mais où exactement, ça je ne le sais pas encore.



TRAVAILLER ALORS QUE TOUT LE MONDE S'AMUSE, ÇA NE TE FAIT PAS PEUR?

Non, je travaille déjà depuis un certain temps en salle dans un restaurant en tant qu'étudiante, au 9 Restaurant à Baelen. On nous a dit dès le départ qu'il faudrait s'habituer aux horaires. Quand on aime vraiment ce que l'on fait, ça ne pose pas de problème. On dit souvent que nos amis s'amuse pendant qu'on travaille, mais comme j'ai également des amis dans le milieu de la cuisine, je peux les voir lorsque je ne travaille pas. Dans ma classe, par exemple, nous travaillons déjà tous dans la restauration comme étudiants, ça ne pose donc pas trop de problèmes.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE SONT MAINTENANT DERRIÈRE NOUS, MAIS QUEL SERAIT POUR TOI LE MENU IDÉAL À CETTE OCCASION ?

Sans hésiter, je prépare de bonnes bûches, de bons desserts pour ma famille. J'aime découvrir de nouvelles choses, de nouveaux goûts. Pour le plat, c'est bien de découvrir aussi, d'un peu changer les habitudes.

AS-TU D'AUTRES PASSIONS?

Oui, je fais du volley dans l'équipe de P2 à Baelen et je pratique également la musique. Mon instrument est la flûte traversière.





LA PIE (PICA PICA)

SI JE VOUS DIS UN OISEAU ASSEZ GRAND, NOIR ET BLANC, VOUS AUREZ DE SUITE COMPRIS QUE JE VAIS VOUS PARLER DE LA PIE. JE N'AI PAS BESOIN D'ENTRER DANS DE GRANDES EXPLICATIONS POUR VOUS LA DÉCRIRE CAR TOUT LE MONDE LA CONNAIT. JE VOUS DIRAIS JUSTE QUE LA TÊTE, LA POITRINE ET LE DOS SONT NOIRS TANDIS QUE LE VENTRE ET UNE PARTIE DES AILES SONT BLANCS. ELLE FAIT PARTIE DE LA FAMILLE DES CORVIDÉS, AU MÊME TITRE QUE LES CORBEAUX ET CORNEILLES. ELLE MESURE ENTRE 44 ET 56 CM AVEC LA QUEUE QUI FAIT À ELLE SEULE 20 À 30 CM. L'ENVERGURE VARIE ENTRE 52 ET 60 CM POUR UN POIDS DE 190 À 250 GR. VOUS L'AUREZ COMPRIS AVEC CES CHIFFRES, LE MÂLE EST PLUS GRAND QUE LA FEMELLE. IL N'Y A PAS DE DIMORPHISME (DIFFÉRENCE ENTRE MÂLE ET FEMELLE) SI CE N'EST LA TAILLE, CHOSE QUI N'EST PAS TRÈS FACILE À DÉCELER SI ON VOIT LES INDIVIDUS SÉPARÉMENT.

En regardant une Pie on la voit noire et blanche mais si vous avez l'occasion de l'observer de plus près, elle vous paraîtra bleue ou verte avec des reflets métalliques. Ce phénomène est dû à la réflexion de la lumière sur son plumage.

La Pie vit un peu partout, dans les zones agricoles comme dans les parcs, les jardins et même dans les villes. Elle ne fréquente cependant pas les grandes forêts denses car elle préfère les milieux plus ouverts. Généralement, elle vit en couple fidèle aux liens bien solides mais à certains moments de l'année, surtout en hiver (en dehors de la nidification), on peut la retrouver en petites colonies.

La parade nuptiale de printemps se manifeste par des poursuites incessantes accompagnées de cris continus, le tout couronné par des offrandes de nourriture du mâle à la femelle. C'est également en couple qu'ils construiront un ou plusieurs nids en



forme de coupe, composés de branchages, brindilles, radicelles et enfin tapissés de poils ou d'herbes séchées. Seul un nid sera complètement terminé en confectionnant une sorte de dôme qui va servir à la fois de toit mais également de moyen de protection contre les prédateurs éventuels, comme les corneilles, qui voudraient s'aventurer à piller les œufs. L'entrée du nid se situe sur un côté pour protéger encore plus la couvée. En cas de prédation des œufs malgré ces protections, le couple choisira un autre nid pour recommencer une nouvelle couvée, en gagnant du temps vu que les gros-œuvre de la construction est déjà prêt. Il n'y aura plus que le dôme à terminer. Cette manière de procéder est aussi une façon de tromper les prédateurs avec des nids vides qui servent de leurres.



4 à 7 œufs gris-vert tachetés de brun seront pondus et couvés par la femelle tandis que le mâle s'activera à nourrir sa compagne. Lors de l'éclosion des œufs, ce sera à tour de rôle que mâle et femelle nourriront les petits qui quitteront le nid après 25 à 30 jours. Ils resteront en famille jusqu'à l'automne, moment où les jeunes prendront leur indépendance.

Le régime alimentaire de la Pie étant très varié, on la classe dans les oiseaux omnivores. Elle consomme aussi bien des insectes que des graines, des baies, des fruits, des œufs d'autres oiseaux, des oisillons ou des petits rongeurs. Notre volatile est aussi un peu charognard et ne dédaigne pas de picorer le cadavre d'un animal mort au bord d'une route. La Pie est spécialiste, comme la Corneille, pour percer les sacs poubelles afin d'y dénicher l'un ou l'autre déchet ou reste de nos repas. Elle a également l'habitude de se percher sur le dos du bétail en prairie pour picorer les tiques ou autres insectes accrochés au pelage des animaux. Elle fait parfois de petits stocks de nourriture. Pour cela, elle régurgite un peu de nourriture dans un petit trou dans le sol qu'elle rebouchera soigneusement pour revenir se servir ultérieurement.

On considère que la Pie est pourvue d'une certaine « intelligence ». Elle est capable d'avertir ses congénères de la présence de prédateurs comme le chat par son cri « tchè, tchè, tchè, tchè » en séries répétées. Ses nids sont placés dans un environnement où elle sait qu'il y a d'autres nids d'oiseaux qu'elle pourra aller piller. En plus de voler des proies à d'autres oiseaux et mammifères, on l'accuse de cleptoparasitisme en lui attribuant une certaine attirance pour tout ce qui brille d'où son nom de Pie Voleuse. Pourtant, cette idée n'est pas confirmée car des études menées sur des oiseaux sauvages comme des oiseaux de refuge prouvent qu'elle ne vole aucun objet brillant. Lors de ces études, les oiseaux ont été mis en présence d'objets brillants divers. On a alors enregistré des réactions de néophilie, autrement dit la crainte de nouveaux objets inconnus. Sa réputation de voleuse viendrait plutôt du fait qu'elle va régulièrement piller les nids des autres oiseaux, allant jusqu'à voler les matériaux pour faire son propre nid. On l'accuse aussi de voler la nourriture dans la gamelle de nos animaux domestiques qui mangent à l'extérieur. De là à imaginer qu'elle puisse voler tout ce qui brille... il n'y a qu'un pas !

La Pie est plutôt peureuse. Pendant des années, elle s'est tenue à l'écart de l'homme, probablement parce que celui-ci la considérait comme nuisible et ne s'est pas privé pour la chasser. Depuis qu'elle n'est plus vue comme nuisible, on se rend compte

que sa distance de fuite par rapport à l'homme s'est réduite. On voit d'ailleurs de plus en plus de nids proches de nos maisons et moins haut dans les arbres. On la voit régulièrement dans nos jardins, au sol, marchant fièrement à grandes enjambées puis faisant subitement quelques bonds en avant, comme pour nous « narguer » et montrer qu'elle a de moins en moins peur de nous.

La Pie n'est pas non plus en reste dans la littérature, et ce depuis le XI^e siècle, où elle était appelée Agasse en vieux français. C'est probablement dû à son cri d'alerte, son jacassement incessant quelque peu « agaçant ». Jean de la Fontaine l'a également mise en scène dans la fable « L'Aigle et la Pie ». Plus récemment, on la retrouve avec sa réputation de voleuse dans l'album d'Hergé « Les bijoux de la Castafiore ». En musique aussi, Rossini en a fait



un opéra intitulé « La Pie Voleuse ». Ne dit-on pas encore « jaser comme une pie » pour une personne qui parle beaucoup. Dans notre langue wallonne nous avons également des expressions typiques liées à la Pie, comme : « des ouys d'agaesse » pour parler des yeux à iris dépigmentés, fréquents chez les chevaux blancs ; « elle a ene tiesse come on nid d'agaesse » pour dire qu'elle a une tête ébouriffée ou mal coiffée ; « ene noere agaesse » pour une femme aux cheveux très noirs ; « esse curieus come ene agaesse » pour dire curieux comme une Pie. Il existe aussi des



lieux comme à Pepinster où se trouve un quartier nommé au nid d'Aguesse, sur les hauteurs de la commune. On dit d'ailleurs « grimpyî a nid d'agaesse » pour rejoindre ce quartier, par référence au nid de Pie toujours installé sur hauteurs. Dans le village de Clermont sur Berwinne existe

aussi un Château d'Aguesse. Sur le toit se trouve une girouette représentant une Pie. Le nom du château fait aussi référence au XVII^e siècle, son occupant Mathieu Wauthy étant surnommé « l'Agass » probablement parce qu'il était très loquace. Et enfin, il existe une race de vaches Pie Noire, faisant référence à la robe noir et blanc de l'oiseau.

Même si la Pie n'a pas toujours bonne réputation, avec son espérance de vie de 15 ans, souhaitons-lui de continuer à agrémenter nos parcs et jardins de sa présence de plus en plus proche de nous pour le plus grand plaisir de nos yeux émerveillés de nature. ■

Christian Desart
Guide Nature



BAELEN EST DIGNEMENT REPRÉSENTÉ SUR UNE DES PLUS BELLES PLACES DU MONDE

Un magnifique Epicéa a été prélevé fin novembre 2018 au beau milieu de notre belle forêt de l'Hertogenwald-Forêt des Ducs (de Limbourg). A l'époque romaine : Arduinna Silva (Forêt d'Ardenne).

A quel endroit ? A Millescheid (entre Porfays et le petit barrage de la Helle).

Transporté à Bruxelles, il trône magnifiquement au beau milieu de la grand-place à l'occasion des « Plaisirs d'hiver » (18^e édition). 2 à 3.000.000 de visiteurs chaque année !

22 m de haut, 4,7 tonnes, 67 ans d'âge !!!!!

L'an dernier, notre région était aussi représentée par un Epicéa semblable provenant de l'Hertogenwald oriental, non loin de la rive droite de la Helle.

Ces arbres devaient provenir idéalement d'une forêt garantie « label PEFC », forêt à gestion durable, ce qui est évidemment le cas de notre Hertogenwald.

A découvrir encore durant quelques jours au début de janvier ! ■

André Hauglustaine & Camille Meessen



QUELQUES CHIFFRES



18^e édition



± 2 000 000 visiteurs



22 m de haut



4,7 tonnes



67 ans

LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE

Lundi de 13h30 à 16h30
 Mardi de 09h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
 Mercredi de 13h30 à 18h30
 Vendredi de 15h30 à 17h30
 Samedi de 09h30 à 13h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30
 Samedi de 09h30 à 13h30
 Ouvert uniquement le mercredi en Juillet

LE PRÊT S'ÉLÈVE À

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les **bandes dessinées**
- 20 centimes pour les **livres adultes**
- 1 euro pour les **jeux**.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez, et obtenir les livres dont la bibliothèque ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes.

La bibliothèque possède des fonds spécialisés : bandes dessinées, ouvrages en allemand ou livres de développement personnel, ainsi que de nombreux romans pour adultes, pour ados et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen :

www.baelen.be, rubrique *Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque*.



NOUVEAU : LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINOTHÈQUE

Depuis quelques semaines, une grainothèque se met en place à la bibliothèque. Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau ! C'EST **GRATUIT**, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.

AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
25/01/2019	Amicale annuelle ACRF	Baelen, réfectoire école communale	18h30	ACRF Baelen
03/02/2019	Balade: Membach	Départ Baelen, parc communal	13h30	Voir article
03/03/2019	Balade: Eupen	Départ Baelen, parc communal	13h30	Voir article
12/02/2019	Conférence: Huiles essentielles	Baelen, maison communale	20h	Voir article
28/02/2019	Petit-déjeuner du jeudi des femmes	Baelen, maison communale	8h-9h30	Commune de Baelen
16 et 17/02/2019	Théâtre à Membach: "Louftingues"	Membach, salle St. Jean	20h et 16h	Scène entr'amis

Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air**Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.

MEILLEURS VŒUX DES CHIENSHEUREUX !

LES CHIENSHEUREUX ONT TERMINÉ L'ANNÉE PAR UNE BALADE DE NUIT ET UN ENCAS PRIS ENSEMBLE DE MANIÈRE CONVIVIALE.

NOUS SOUHAITONS À LA POPULATION UNE TRÈS BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !

Nos activités vous proposent de vivre des moments de bonheur avec votre chien, de le gérer au quotidien, dans la joie, d'installer sous nos conseils une relation harmonieuse avec lui.

Pour 2019 nous proposons aux membres de notre asbl :

- 1 leçon par semaine pour sociabiliser les chiots (en dessous de 6 mois)
- 2 leçons par semaine d'obéissance pour les chiens adultes
- 1 leçon par mois de Ludosport
- 1 leçon par mois pour vous préparer à réussir un brevet d'obéissance
- 1 X par an nous organisons le passage des tests de sociabilité (demandé par de nombreuses communes pour être sur la voie publique avec un chien)
- 1 X par an le passage d'un brevet d'obéissance
- 1 leçon par semaine de défense du maître
- 1 leçon par semaine de chien de détection (décombres)
- 3 X par an des balades + repas chiens admis
- Une formation théorique au début de votre adhésion dans notre asbl
- Un séjour en gîte chiens admis (à l'étranger)
- Un trajet en train + balade chiens admis.

Si vous désirez évoluer dans la relation avec votre chien, de manière cadrée et sécurisée. Si vous désirez participer à de nombreuses activités avec votre chien dans une organisation où tout se passe bien car rien n'est laissé au hasard, dans la joie car tous se comportent bien.

Bienvenue, contactez-nous 0475/421216 • www.chiensheureux.be • fred@chiensheureux.be



action
damien

CAMPAGNE ACTION DAMIEN DES 25, 26 ET 27 JANVIER 2019.

Encore maintenant, être atteint de la lèpre est synonyme d'exclusion, même lorsqu'on est guéri. C'est pour éviter cela que les personnes atteintes cachent leur maladie. Elles n'en parlent pas à leurs proches et ne cherchent pas à obtenir de soins. Et l'épidémie continue à exister.

Pour mettre un point final à la lèpre, participez à l'Action Damien.

Action Damien repart en campagne les 25, 26 et 27 janvier. Acheter les marqueurs ou faire un don donne à Action Damien les moyens de combattre la lèpre, de la dépister et d'offrir aux personnes atteintes un accès gratuit aux soins.

Pour plus d'infos : www.actiondamien.be, campagne@actiondamien.be, 02/422 59 13



INVITATION

Chères Amies,

Si vous avez envie de passer une soirée agréable

Venez vous joindre à nous pour notre

AMICALE ANNUELLE ACRF

Qui aura lieu le **vendredi 25 janvier 2019 à 18 H 30**
au réfectoire de l'école.

Nous partagerons un repas simple dans l'amitié
et la bonne humeur.

Nous poursuivrons la soirée avec des jeux et des chants.

**Nous espérons vous voir nombreuses
à cette soirée.**

L'équipe de l'A.C.R.F de Baelen.

Mardi 12 février 2019 à 20h

BAELEN



Conférence

DÉCOUVERTE DU MONDE MAGIQUE DES HUILES ESSENTIELLES

Par **Silviane Wälti**
Naturopathe, herboriste et aromaturge

On trouve beaucoup d'huiles essentielles
dans notre quotidien: produit vaisselle,
crème de jour, produit pour le bain...
Mais que signifie huile essentielle ?
Quelle est l'origine de ces
merveilleuses odeurs? Comment les
employer sans risque ? Quelle qualité
privilégier ? Comment harmonisent-elles
la pensée, le corps et l'esprit ? Massages,
diffusions atmosphériques... Entrez dans ce monde en
toute connaissance de cause.



Où : Salle du Conseil, rue de la Régence 1, 4837 Baelen

PAF : Entrée gratuite

Infos : Aurélie Melchior, 0491/15 32 45

Une organisation de l'ACRF - Femmes en milieu rural



LE LAC ET L'ORGUE DE HANOVRE CHEZ ANDRÉ THOMAS



C'est avec un grand intérêt que quelques fidèles du LAC ayant
visité la manufacture d'orgue André Thomas en mars dernier sont
retournés, le 15 décembre, voir l'orgue de Hanovre en sapin du Jura,
entièrement monté dans les ateliers de l'artisan.

Une merveille architecturale de plus de 12 mètres de haut !

André Thomas, récemment décoré citoyen d'honneur de la ville de
Stavelot pour l'ensemble de sa carrière, a une fois de plus mis tout
son talent pédagogique et artistique et son amabilité au service du
groupe, et notamment des deux enfants qui nous accompagnaient
cette fois-ci.

La suite en photos... en particulier les
tuyaux géants de l'orgue de Hanovre
(derrière le groupe) et son impressionnant
buffet dont les volutes seront ornées d'or.

Merci Monsieur Thomas !



PETIT-DÉJEUNER OXFAM

Le LAC vous remercie encore une fois
pour votre participation à la 9ème édition
du petit déjeuner Oxfam organisé le 18
novembre dernier. Cet événement convivial
a rencontré un beau succès comme les
années précédentes. Vous étiez une
centaine de convives.

Bravo au grand gagnant de notre habituel concours de panier à
peser, Monsieur Patrick Haesen. Le panier pesait 5,584 kg.

Merci pour votre participation et nous vous donnons d'ores et déjà
rendez-vous l'année prochaine pour notre 10ème édition.

Les membres du LAC.



BALADES

Envie de découvrir votre village et votre région ?

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier
dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines destinations :

03/02
Membach

03/03
Eupen

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église,
à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km).

Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes.
Les destinations des balades peuvent changer en fonction
d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58



AVIS AUX AMATEURS

« A LA RENCONTRE DES ARTISANS »

« Les sept Nains » organisent le dimanche 28 avril 2019 une journée « A la rencontre des artisans ».

Celle-ci aura lieu de 10 à 17h dans notre beau village de Baelen. Dans les salles, chez plusieurs hôtes et hôtesse ainsi qu'à l'adresse des sept Nains.

Nous serions très heureux de vous recevoir lors de cet événement. La journée débutera pour ceux et celles qui le désirent par un petit déjeuner au prix de 8€ par personne et de 5€ pour les - de 12 ans. Celui-ci aura lieu entre 7h30' et 11h30'

Si vous avez des talents cachés et que vous désirez exposer vos créations, contactez-nous !!!

Les sept Nains Baelen-Membach

Route de Dolhain, 22, Baelen | tél : 087/76.45.67
 mail : lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com
 facebook : Les sept nains Baelen-Membach

THÉÂTRE À MEMBACH

Le groupe de théâtre « Scène entr'amis » de Membach a le plaisir de vous inviter à son prochain spectacle

LOUFTINGUES

Comédie de Roland F. Aebi

Deux représentations en la salle St Jean de Membach

SAMEDI 16 MARS 2019
à 20:00 heures

DIMANCHE 17 MARS 2019
à 16:00 heures

Ils sont dingues, originaux, surexcités, farfelus, déjantés, philosophes, attachants.

On ne peut que les adorer, sauf...

Sauf la représentante d'une société de pétrochimie qui cherche à construire une usine dans le champ voisin.

Personnages (par ordre d'arrivée sur scène)

Sergent : Pierre Crutzen
Charlotte : Aurélie De Dijker
Solange : Tatiana Jansens
Martine : Christine Pirenne
Diogène : David Dejalle
Garance : Marie-Christine Joris
Théodore : Eric Haumont
Sylvie : Chantal Thunus

Aide-mémoire : Laurence Corman

Prévente : 7,00 euros à partir du 15.01.2019 chez

① Pierre Crutzen rue du Pensionnat 4, 4837 Membach
 (087/55.26.82 ou 0497/021743, pierrecrutzen@skynet.be)

Chantal Thunus Mazarinen 12A, 4837 Baelen
 (0485/891419 après 18h)

Soirée : 7 euros (enfants de - 12 ans gratuit)



COURS DE TAI CHI CHUAN SYSTÈME SUN À BAELEN

LE LUNDI DE 18H45 À 19H45,
SALLE DE LA CANTELLERIE.

Le Tai Chi Chuan, art martial-roi pour les Chinois, est une science de la biomécanique, une méditation en mouvement.

Tai Chi Chuan système Sun :

le taichi « des petits pas agiles » et de « l'ouverture du coeur »

Cours d'essai gratuit - Ouvert à tous
N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Informations : www.larecherchedutao.com ou 087/46 38 82

« BORNES SANS FRONTIÈRE »

*La fumée blanche est montée,
Les boucles sont bouclées
Et elles sont baptisées !*



« **"Bornes sans frontière"** » : c'est ainsi que le groupe de travail « Sentiers et Patrimoine » de « 4837 en Actions » a baptisé ses trois nouvelles boucles de promenade destinées à vous faire découvrir et mettre en valeur les bornes de l'ancienne frontière belgo-prussienne.

Le territoire très étendu de nos deux villages s'étire depuis les Hautes Fagnes, au lieu-dit « Fontaine Périgny » (près de la Baraque Michel) aux sources de la Helle, jusqu'à Gemehret, près de l'autoroute E40. Du Sud au Nord, l'ancienne frontière devenue limite communale est contiguë avec les communes de Waimes puis d'Eupen. Elle est marquée par le lit de la Helle sur le haut plateau fagnard jusqu'à Hütte, et surtout par les bornes : 156 et 157 en Fagne et 158 à 186 pour le reste du parcours.



Sans plus tarder, voici un premier jet des trois boucles rassemblées sur une seule carte. Les bornes (en gris) seront numérotées sur les cartes séparées définitives.

La « boucle Sud » (en Hertogenwald) démarre au camping Hertogenwald et mesure environ 8,8 km.

Les boucles « Centre » (Membach) et « Nord » (Baelen) démarrent rue du Pensionnat (maison de repos) et mesurent environ 7,8 km pour la boucle Centre et 9,8 km pour la boucle Nord.

Le fléchage aux couleurs nationales (merci à David notre cartographe !) suit l'ordre croissant des numéros, de Hütte (158) à Gemehret (186), et permettra de parcourir la ligne-frontière en enfilade depuis la frontière luxembourgeoise (Ouren) jusqu'à la frontière hollandaise (Vaals), à l'occasion du 100e anniversaire du Traité de Versailles en 2019.

D'ici-là, il y a du pain sur la planche : peaufiner la balise qui accompagnera notre demande de reconnaissance au CGT (Commissariat Général au Tourisme de Wallonie), restaurer les bornes qui en ont besoin, créer huit panneaux didactiques, baliser tous les parcours,

organiser l'anniversaire de 2019 en collaboration avec toutes les communes limitrophes de la ligne-frontière ...

Si vous vous passionnez pour le sujet, si vous voulez rejoindre une équipe dynamique et conviviale et croyez pouvoir apporter une petite pierre à l'édifice de ce beau projet, quelles que soient vos compétences ou votre disponibilité, vous êtes tous les bienvenus !

Nous avons besoin de vous !

Rejoignez-nous en contactant le 0474/51.99.93 ou nadinerobertnrj@gmail.com

SOCIÉTÉ ROYALE LES FANFARES DE BAELEN - 1919/2019

L'ANNÉE 2019 SERA POUR NOTRE SOCIÉTÉ UNE ANNÉE PARTICULIÈRE CAR NOUS AURONS L'HONNEUR DE FÊTER LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE NOTRE EXISTENCE.



Le **SAMEDI 25** et le **DIMANCHE 26 MAI 2019** auront lieu les festivités marquant notre centenaire. Le programme des différentes manifestations vous sera annoncé prochainement. En attendant, n'hésitez pas à noter ces deux dates dans votre agenda.

Une exposition, réalisée en collaboration avec le L.A.C. (Loisirs, Arts et Culture), relatant l'histoire de notre fanfare vous sera également proposée lors du week-end de la kermesse à Baelen. Dans ce cadre, nous sommes à la recherche de documents permettant de compléter nos archives. Si vous possédez des photos de notre société participant à des festivités locales, des photos d'anciens musiciens ou tout autre souvenir, vous pouvez contacter Pauline Nyssen (paulinenyssen@hotmail.com – 0494 113706) ou Arlette Bebronne (abebonne@yahoo.fr – 0497 899312). Ces documents seront soit scannés soit gardés en lieu sûr, selon votre désir.

Par ailleurs, si vous jouez d'un instrument à vent et avez envie de partager votre passion avec nous, rien de plus simple : il vous suffit de pousser la porte de la Cantellerie le samedi à 19 h pour vous joindre à nous lors de nos répétitions. Vous pouvez également contacter notre président Thibaut Gustin (gustin.thibaut@live.fr – 0494 368772) pour de plus amples renseignements.



ENSEMBLE, CONSTRUISONS UN MONDE PLUS JUSTE

EN 2019, NOUS POURSUIVONS L'ORGANISATION DES RÉCOLTES DANS LA RÉGION VERVIÉTOISE EN FAVEUR DE L'ONG « AUTRE TERRE ».

MERCREDI 13 MARS de 14h00 à 18h30

JEUDI 14 MARS de 08h30 à 12h00,

nous revenons vers vous et serons présents à BAELEN, rue de la Régence, 1 dans un local dans la cour de l'école communale

Vous aurez de nouveau l'opportunité de nous aider à participer à l'élimination de la pauvreté en nous confiant vêtements, linge de maison, tentures, nappes, draps de lit, couvertures, souliers, maroquinerie, dentelles, ustensiles de cuisine, vaisselle, verres, vases, bibelots, bijoux, montres, lunettes, livres, BD, jeux, jouets, peluches, , DVD, radiographies médicales et dentaires.

Les bénéficiaires réalisés permettront de poursuivre le développement de nombreuses initiatives d'économie sociale dans les domaines du recyclage et de l'agriculture biologique avec nos partenaires du Sud (Mali, Sénégal, Burkina-Faso, Pérou)

Comme d'habitude, une circulaire vous apportant TOUS LES DETAILS sera distribuée toutes boîtes dans l'entité de BAELEN une dizaine de jours avant la récolte.

Nous espérons vous accueillir très nombreux et vous remercions déjà pour votre généreuse participation.

Responsable pour la région verviétoise

i Georges Lodomez

rue Joseph Wauters, 44/G - Verviers
087.22.58.07 – 0474.66.31.45
Dépôt permanent

Responsable pour la récolte du jour

i Maud Neumann

route d'Eupen, 19 H - Baelen
0484.55.27.72



QUI SOMMES-NOUS ?

NOUS SOMMES UNE ASBL QUI A POUR BUT SOCIAL DE CRÉER UN LIEN FORT ENTRE MAÎTRE ET CHIEN PAR UNE MÉTHODE POSITIVE ET PAR DES JEUX CANINS.

Que proposons-nous ?

Des monitrices certifiées Nadac Hoopers NL, Treibball et Cirkeltraining vous amèneront à évoluer dans ces différentes disciplines tout en douceur, sans obstacles dangereux, à votre rythme et au rythme de votre chien, jeune (minimum 9 mois) ou plus âgé, l'essentiel étant de créer un lien fort entre maître et chien que nous appelons « amateur et compagnon ».

De même et avec des monitrices expérimentées, par une méthode évolutive douce, sans contrainte et par le renforcement positif, nous éduquons également les chiots âgés entre 3 mois et 4 mois maximum selon la race, sur une période de six mois, suffisante pour connaître les positions de base, la marche au pied, le reste en place, le rappel et encore beaucoup d'autres réalisations. Ensuite pour ceux qui le désirent et s'il y a de la place, les amateurs et leurs compagnons pourront rejoindre les différentes sections « Jeux Canins »

Où est situé le terrain du club : Il se situe sur la commune de Welkenraedt, Chemin des Alouettes 1B

Coordonnées GPS : Latitude : N50.65060 Longitude : E5.98494

i Pour les conditions générales et renseignements :

<https://kjetco296180171.wordpress.com> ou GSM : 0495 855 890 Edith présidente



